



RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA COUPE DES VACHES DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL AURA.

Article 1 :

Le présent document constitue le règlement de la coupe des vaches du Championnat Régional AURA.

Celui-ci s'impose à tous les participants du championnat.

Article 2 :

Le jury de la coupe des vaches est composé de personnes autoproclamées qui sont :

Line JANZAM (Présidente), Nicolas CAUDRELIER, Thierry VAIRAI, Aurore RAUNIER.

Article E=MC² :

Si vous n'y connaissez rien, on vous explique tout !

Tout planeur qui s'élève majestueusement dans les airs, redescendra forcément à un moment donné sur terre.





Articles Vaches :

Est considérée comme VACHE tout atterrissage sur une surface autre que le terrain de départ.

- Une **VACHE MAIGRE** est un atterrissage sur un terrain autre que le terrain de départ et dépannable par air.
- Une **VACHE GRASSE** est un atterrissage sur toute surface autre que celle désignée à l'alinéa précédent.
- Une **VACHE GOURMANDE** est une vache en dehors de la région Auvergne-Rhône Alpes.
- Une **VACHE EXPRESS** est toute vache :
 - Survenue moins d'une heure et demi après le décollage ou
 - Survenue sur la branche de départ, à moins de 30km du point de départ.
- Une **VACHE** est considérée **EN LOCAL** dès lors que le pilote se cachera dans un rayon de 20km du terrain de départ sans point de virage intermédiaire ou lors d'une épreuve annulée.
- Une **VACHE INSTRUCTEUR** est une vache en école campagne ou pour tout instructeur présent dans un planeur.
- Une **VACHE PRÉSIDENTIELLE** est une vache comportant un Président à son bord ou un membre du conseil d'administration.
- Une **VACHE PATRIOTIQUE** est une vache extérieure à notre beau pays qu'est le beaujolais, celle-ci demandera une prise de photo dans le champ avec une bouteille de beaujolais ou une feuille de vigne.
Cette vache peut-être un moyen de réduction de peine à la bonne appréciation du jury si la photo est jolie.
- Une **VACHE GENTLEMAN** est une vache biplace ou l'équipage est mixte. Bien sûr, tous les points iront à la gente masculine puisqu'il faut savoir faire preuve de galanterie.
- Une **VACHE MÉCANIQUE** est une vache avec un planeur motorisé, pas de bol c'est encore vous le coup de la panne n'a pas marché.



Articles Meuh :

Le classement est élaboré en effectuant le total des points obtenus durant toute la durée du championnat, appelés « meuh ». Sauf caprice du jury, les meuh seront calculés selon le barème suivant.

VACHES	Monoplace	Biplace
Maigre	0,5	1
Grasse	1	1,5
Express	2	2,5
Gourmande	2,5	3,5
Local	2	2,5
Instructeur	3	4,5
Gentleman*	/	5
Présidentielle	4	7
Patriotique	-1	-2
Mécanique	6	8

*points à rajouter en plus à la gente masculine

Une prime de 1 meuh pourra être attribuée aux pilotes se vachant au cours de deux vols consécutifs.

Une prime de 2 meuh pourra être attribué à tout pilote ne payant pas un coup à boire à son ou ses dépanneurs en rentrant de vache.

Articles Sécurité :

Une vache reste une décision importante et sérieuse, toute vache devra être précédé d'un VERDO correctement effectué ainsi qu'une PTL. La vache sera prise en compte si et seulement si celle-ci est effectuée dans les règles de l'art.

Toutes vaches dangereuses, même bien terminée, fera l'objet d'un examen fait par des commissions plus sérieuses.

Article Récompenses :

Toute victoire à la coupe des vaches doit être récompensée !

Bien évidemment, le vainqueur peut payer sa tournée.



Article de fin :

Tout participant du championnat est considéré comme acceptant pleinement, avec joie et gratitude, le présent règlement.

Le jury se réserve le droit de changer ce règlement quand bon lui semble, sans préavis, ni explication.

Ainsi ce règlement ne fera l'objet d'aucune discussion 😊

Ce règlement adapté pour le championnat s'est inspiré de celui de Challes les eaux.

La Présidente et les membres du jury

